



ÉDUCATION

Des écoles normales rénovées pour des enseignants mieux formés

#6



Hebdomadaire togolais satirique d'informations et d'analyse | 19^{ème} année

Magnan

Libéré

N°799 du 06 août 2025 - Prix 250 CFA



Bonne et heureuse année

2025

QUE CETTE NOUVELLE ANNÉE SOIT AUSSI SAIN, RICHE ET EUPHORIQUE QUE L'EAU QUE NOUS PARTAGEONS !

Ne dites plus eau, dites Voltic

f x i Voltic Togo

L'actualité en continu, sur notre site internet www.magnan-libere.tg

Diplomatie

STABILITÉ DANS LA
RÉGION DES GRANDS
LACS :

Le Président du Conseil a reçu l'Envoyé Spécial des Nations unies

#3



Le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé, Médiateur de l'Union africaine poursuit ses actions diplomatiques pour la résolution de la crise à l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC). Il a reçu à cet effet, ce lundi 04 août 2025 à Lomé, Monsieur Huang Xia, Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la région des Grands Lacs.

Ayiza

Zio lance les festivités de sa fête traditionnelle, édition 2025.

#5



Coopération

PARTENARIAT SUD-SUD Le Togo forme les agents gabonais des finances publiques

#5



Lomé a abrité mercredi dernier une cérémonie de signature d'accord de partenariat entre l'Office Togolais des Recettes (OTR) et le ministère de la Fonction publique et du Renforcement des capacités du Gabon.

UNE IDENTITÉ POUR TOUS AVEC LE PROJET DGPN MOBILE

Le Togo lance un nouveau projet révolutionnaire

#3



**Rapprocher
les services
de délivrance
de la CNI des
populations**

Carnet

Bilan pour les entrepreneurs au premier semestre

L'entrepreneuriat, moteur essentiel du développement économique, s'accroît au Togo. Selon les données précises fournies par le Centre de formalités des entreprises (CFE), un total de 7 747 nouvelles entreprises ont vu le jour entre janvier et juin 2025.

Ce chiffre, bien que satisfaisant, atteste une baisse de 3 % par rapport aux 7 964 entreprises créées l'an dernier à la même période. Le recul est plus marqué si l'on compare ces résultats à ceux du premier semestre 2023, où 8 283 entités avaient été enregistrées, marquant ainsi une diminution de 7 % sur deux ans.

En détail, le 1er trimestre a vu la création de 4 262 entreprises, tandis que le deuxième en a enregistré 3 485, confirmant une tendance baissière progressive au cours du semestre.

Promotion et implication féminine
Parallèlement, environ 1 552 entreprises, soit près de 20 %, ont été déclarées comme appartenant à des étrangers. De surcroît, la participation féminine n'est pas en reste : 2 118 entreprises ont été créées par des femmes, représentant 27 % du total, une proportion qui témoigne des efforts continus pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes et renforcer leur présence dans le monde des affaires.

Le bilan du premier semestre 2025, bien que marquant un léger repli, offre des données précieuses pour évaluer la santé de l'écosystème entrepreneurial togolais. Les efforts continus du gouvernement pour améliorer le climat des affaires, à travers des projets tels que le Faiej, qui finance les projets des jeunes entrepreneurs et leur permet également de bénéficier d'un accompagnement, sont notables.

Soutien constant aux jeunes entrepreneurs

Le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (Fajej) joue un rôle crucial dans le financement et l'accompagnement des projets portés par les jeunes. Au cours des deux dernières années complètes, il a mobilisé des sommes importantes : 2,68 milliards de francs en 2023. Ce montant représentait alors 31 % des financements totaux mobilisés par le Faiej depuis sa création. En 2024, 1,4 milliard de francs de crédits a été alloué par le fonds.

Ainsi, sur les deux dernières années (2023 et 2024), le Faiej a investi un total d'environ 4,08 milliards de francs CFA dans le financement de projets portés par la jeunesse.

Par ailleurs, la réduction des délais et des coûts de création d'entreprise, ainsi que la digitalisation des procédures, contribuent aussi à cette bonne dynamique.

AUTONOMISATION DES COLLECTIVITÉS LOCALES

La coopération décentralisée dynamise les communes

En adoptant une politique ambitieuse de coopération décentralisée, le Togo s'est placé résolument sur la voie de l'autonomisation de ses collectivités territoriales et du développement durable. Le rapport 2020-2024 sur cet exercice, validé fin juin à Témédja (Amou 3), révèle un bilan chiffré impressionnant.

Sur les 52 conventions de jumelage ou de partenariat établies entre 2020 et 2024, pas moins de 39 sont aujourd'hui actives, impliquant 38 communes mobilisées et un montant total engagé estimé à 1,2 milliard de francs CFA.

Cette dynamique est largement portée par des partenariats Sud-Sud, qui représentent 52 % de ces accords, soulignant un renforcement des échanges régionaux. Les autres partenariats, bien que diversifiés, reflètent une volonté de s'ouvrir vers l'international tout en consolidant les coopérations africaines. L'implication d'acteurs comme ProDeG IV, appuyé par la GIZ et le ministère allemand du Développement, témoigne d'un accompagnement technique

structuré. La coopération décentralisée est un levier puissant pour outiller les communes locales, particulièrement dans un contexte où le pays compte désormais 117 communes depuis 2019. L'objectif est de transformer la coopération en instruments opérationnels de développement, capables de soutenir à la fois les infrastructures, la formation et la gestion locale.

Perspectives

ProDeG IV, désormais dans sa quatrième phase (2022-2026), encourage les communes à adopter des outils de gestion rigoureuse et à renforcer leurs capacités numériques. Un plan national de décentralisation étendu jusqu'en 2034, validé en

avril 2025, structure cet effort en mobilisant plus de 51 milliards de francs CFA pour accompagner le processus.

La formation des élus locaux et la planification participative sont au cœur de cette stratégie. Des ateliers opérationnels, impliquant maires et secrétaires généraux de communes pilotes, visent à traduire l'ambition découpée en projets concrets. Ces approches démontrent une appropriation progressive des bonnes pratiques, mais l'accent doit désormais être mis sur leur diffusion à l'ensemble du pays.

Il reste toutefois que la majorité des partenariats (13 conventions sur 52) ne sont pas encore devenus opérationnels, ce qui engage une réflexion sur la qualité des conventions et sur les modalités de leur mise en œuvre. L'une des grandes recommandations du rapport insiste d'ailleurs sur la nécessité de renforcer la transparence de gestion, la solidarité intercommu-

nale et une meilleure structuration de l'intervention de l'État.

Capitaliser les acquis

Le succès de la coopération décentralisée au Togo constitue une avancée notable pour la gouvernance locale et l'intégration des communes dans les dynamiques de développement territorial. Cette démarche témoigne d'une volonté politique accrue de déléguer des responsabilités, tout en offrant un cadre favorable à l'action municipale.

L'enjeu stratégique réside désormais dans la capacité à transformer ces partenariats en réalisations concrètes : projets d'infrastructures, appui aux services de base, initiatives économiques locales, etc. Une coopération décentralisée forte pourrait devenir un vecteur de réduction des inégalités internes, en rapprochant les centres de décision des réalités locales.

OPÉRATION DE REBOISEMENT

Le CIRPEF entend quadriller le pays, 10 315 plants mis en terre à Pya

Faire du Togo, un pays forestier. Le Conseil interprofessionnel de régulation des essences forestières CIRPEF tient ses promesses. Cet engagement pris depuis la mise en place de la structure a été observé le 30 juillet



2025 à Pya, dans la préfecture de La Kozah. Conduit par son président. Le CIRPEF a mis en terre 10 315 plants, composés de Mélina de, kapokier et de quelques et de Essences à croissance rapide, bois d'œuvre de valeur résistant aux conditions hydriques sur une superficie de 7 hectares. Une opération menée en présence des premières autorités de la préfecture dont le préfet, le colonel Bonfo Faré. Pour le président de l'interprofession, Ces actions, déjà menées dans la région maritime et aujourd'hui dans la Kara, s'inscrivent dans la droite ligne de la feuille de route gouvernementale qui prévoit un milliard de plants à l'horizon 2030.

Le CIRPEF, qui a pour matière première le bois, entend jouer un rôle majeur dans l'atteinte de cet objectif. « Dans deux ans, notre itinéraire nous mènera à travers toutes les régions du Togo avant de retourner pour la deuxième fois la préfecture de la Kozah. Notre objectif est de tirer partie des arbres en général. Et étant donné que nous sommes des exploitants, sans matière première, nous seront

dans l'impossibilité de poursuivre notre travail. De même, lorsque le président du conseil a lancé, depuis 2021, l'initiative de planter un milliard d'arbres d'ici 20230, nous avons adhéré à cette vision. Nous tenons à remercier chaleureusement les divers responsables pour leur hospitalité, sans oublier la représentation de Sokodé présente lors de cet événement » a exprimé le président du CIRPEF Mr. ADETI Jean. Pour le préfet de la Kozah, l'importance n'est pas de mettre en terre un plant, mais d'en prendre soin.

« Il ne suffit pas de planter des arbres et tout est réglé, non, il faut les entretenir. Personnellement, je dirais même que quand on parle d'un milliard d'arbres à l'horizon 20230, il vaudrait mieux parler d'un milliard d'arbres qui auront survécu. Parce qu'on plante beaucoup, mais beaucoup meurent. Donc, il faut surveiller et prendre soin des plants pour que cet objectif soit atteint. Je tiens à remercier une fois de plus CIRPEF qui soutient le gouvernement dans cette initiative, cela montre le respect pour la réalisation du plan gouvernemen-

tal Togo 2030 ».

Cela se traduit par la reconnaissance des autorités locales à l'interprofession et l'engagement pris notamment par la mairie de la Kozah pour un bon suivi des plans mis en terre. Le premier responsable de la direction préfectorale de l'environnement s'est réjoui du climat de paix qui favorise ce genre d'opérations en faveur de la nature.

« Le reboisement bat son plein dans la préfecture de la KOZAH, et aujourd'hui, à part les ONG, il y a des associations que nous accompagnons pour la mise en terre, pour accompagner le gouvernement, pour la réalisation de l'ambition d'un milliard d'arbres. Aujourd'hui, voilà en-

core ce conseil interprofessionnel au niveau national qui a choisi la Kozah pour mener cette activité. Sans la volonté politique, rien ne serait possible. Aujourd'hui, nous réjouissons de cette volonté politique qui nous permet de mener nos activités un peu partout. Et ce n'est plus une affaire d'une seule personne, mais tous les acteurs impliqués ».

L'engouement est observé un peu partout. Le CIRPEF prévoit dans les prochains jours les mêmes opérations dans trois autres régions du pays, notamment dans les plateaux, dans la centrale et dans les savanes. Cette opération de reboisement, placé sous le thème : « Jouons notre participation en accompagnant le gouvernement dans l'atteinte de son ambition de planter un milliard d'arbres d'ici 2030 », s'est achevée dans une ambiance bon enfant sous les tambours fabuleux de la fanfare.

Tata Sylvie

LE CIRPEF INSTALLE UN NOUVEAU BUREAU DANS LA RÉGION CENTRALE : Moukayila Tairou à la tête d'une équipe de onze membres

Le Conseil Interprofessionnel de Régulation et de Promotion des Essences Forestières (CIRPEF) a mis en place son nouveau bureau pour la région centrale le mercredi 31 juillet 2025, lors d'une réunion qui s'est tenue à Sokodé. Après plusieurs discussions et propositions suivies d'un vote, Monsieur Moukayila Tairou a été élu président pour conduire une équipe de 11 membres. L'élection a eu lieu dans la salle de réunion de l'hôtel Lamirel, en présence du président national de la faitière, Jean Kokou ADETI.

Les nouveaux membres ont exprimé leur conscience des défis futurs et leur résolution à les surmonter en collaboration avec le bureau national.

« Ma joie est immense et je rends grâce au Très-Haut. Je tiens à préciser que le travail qui nous attend n'est pas du tout simple, mais avec de la détermination, de la patience et une bonne coopération avec le

bureau national, nous parviendrons. J'ai l'intention d'être plus attentif aux membres de mon équipe pour que nous puissions définir ensemble notre plan de travail. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à notre président du conseil, son excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé. Que Dieu lui

Suite à la page 7

UNE IDENTITÉ POUR TOUS AVEC LE PROJET DGPN MOBILE

Le Togo lance un nouveau projet révolutionnaire**Rapprocher les services de délivrance de la CNI des populations**

Au pays, le gouvernement fournit des efforts significatifs pour permettre à la majorité des citoyens de disposer d'une pièce d'identité. Le projet DGPN Mobile a été lancé en juin 2025 pour rapprocher les services de délivrance de documents d'identité des populations. Il vient renforcer les opérations foraines de délivrance de cartes nationales d'identité autrefois orchestrées par l'État.

Porté par la Direction générale de la documentation nationale (DGDN), le projet DGPN Mobile est inscrit dans la mise en œuvre de la Feuille de route gouvernementale, notamment son axe qui consiste à offrir une identité et à garantir l'accès aux services de base à tous.

Il est question de déployer des équipes techniques spécialement formées sur le terrain pour collecter les données des demandeurs et assurer un traitement rapide des dossiers. Cette stratégie de proximité devrait permettre à un plus grand nombre de citoyens, notamment en milieu rural, d'obtenir des pièces d'identité officielles, en particulier la carte nationale d'identité.

À l'horizon 2028, l'objectif est de permettre à la majorité des Togolais de disposer d'une carte nationale d'identité, avec un accès direct aux services de documentation pour au moins 80 % des populations rurales.

Un déploiement du projet structuré

Le déploiement du projet s'effectue en 2 étapes. La première phase,

pilote, couvrira une durée de 6 mois, avec l'installation d'équipes mobiles dans chaque région administrative du pays. La seconde phase consistera en une extension progressive dans les 39 préfectures, avec une couverture des 117 communes à travers la duplication des équipes mobiles.

À fin décembre 2022, seuls 1 326 837 Togolais disposaient d'une carte nationale d'identité, tandis que 496 426 personnes possédaient un passeport. Le projet DGPN Mobile devrait contribuer à augmenter significativement ces chiffres dans les prochaines années.

Il représente une solution pragmatique et inclusive face aux difficultés liées aux démarches pour l'établissement des documents d'identité.

Autres mesures pour faciliter l'accès à l'identité des citoyens

Le Togo met en œuvre des mesures significatives pour faciliter l'accès à la carte d'identité biométrique pour ses citoyens. Il a instauré un système d'identification biométrique, incluant la collecte de données biométriques pour une meilleure sécurité et fiabilité



des cartes.

Le projet e-ID Togo a été développé pour moderniser et sécuriser le système d'identification, avec des phases d'analyse de l'existant.

En mars 2025, une opération foraine de délivrance de carte nationale d'identité (CNI) a été organisée à l'endroit des femmes revendeuses du marché d'Adawlato à Lomé, afin de faciliter l'accès des commerçantes

à ce document essentiel pour leurs activités quotidiennes. Elle n'est pas la première ni la dernière.

La carte d'identité, une pièce indispensable à tous les citoyens

La carte nationale d'identité (CNI) est un document essentiel pour les citoyens togolais, attestant de leur identité et de leur nationalité. Elle est obligatoire à partir de 18 ans et

nécessaire pour diverses démarches administratives, financières, sanitaires et sociales.

La CNI permet également aux citoyens de circuler librement dans le pays et dans l'espace de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa). Aussi, elle permet aux citoyens de participer pleinement à la vie politique.

L.R.

STABILITÉ DANS LA RÉGION DES GRANDS LACS :

Le Président du Conseil a reçu l'envoyé spécial des Nations unies

Le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé, Médiateur de l'Union africaine poursuit ses actions diplomatiques pour la résolution de la crise à l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC). Il a reçu à cet effet, ce lundi 04 août 2025 à Lomé, Monsieur Huang Xia, Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la région des Grands Lacs.

Cette rencontre intervient après la tenue le 1er août dernier de la réunion conjointe de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) et de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) à Nairobi au Kenya, consacrée à la situation sécuritaire et humanitaire dans l'Est de la RDC.

L'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la région des Grands Lacs a souligné l'importance de la Médiation de l'Union africaine dans la résolution des conflits dans la région, à travers les efforts de son Médiateur, le Président Faure Essozimna Gnassingbé.

« Je suis venu pour écouter le Président du Conseil, surtout après la réunion des deux communautés EAC-SADC qui a eu lieu tout récemment à Nairobi. Nous sommes unanimes

pour insister sur le rôle central de l'Union africaine grâce à cette médiation confiée au Président Faure Essozimna Gnassingbé. C'est une place centrale pour gérer la crise actuelle et aussi pour nous attaquer aux causes profondes de l'instabilité, de l'insécurité dans la région des Grands Lacs. » a indiqué Monsieur Huang Xia.

L'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la région des Grands Lacs a réaffirmé le plein soutien de son organisation à la médiation de l'Union africaine, pour accompagner cette initiative continentale.

« Les Nations unies sont très claires. Nous sommes là pour accompagner, appuyer la médiation de l'Union africaine et, à cet égard, nous ne ménagerons aucun effort pour renforcer



cette médiation centrale incarnée par le Président du Conseil. Toutes les autres dynamiques doivent converger vers cette médiation centrale pour la renforcer » a-t-il précisé.

L'audience de ce jour s'inscrit dans

le cadre des consultations régulières de tous les acteurs et protagonistes dans la coordination des stratégies pour la consolidation de la paix et la sécurité en Afrique centrale et orientale.

A rappeler que le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé a été officiellement désigné le 12 avril dernier par l'Union africaine (UA), Médiateur de la crise dans la région des Grands Lacs.



AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES (COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS, EXPORTATEURS)

N°007/2025/OTR/CG/CDDI

Dans le cadre de la maîtrise des opérations soumises à l'obligation de domiciliation et de rapatriement des recettes d'exportation et conformément aux dispositions des articles 3, 9, 13 et 17 de l'annexe 2 du Règlement N° 09/2010/CM/UEMOA du 1er octobre 2010 relatif aux relations financières extérieures des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, de l'article 6 de l'instruction N° 11/07/2011/RFE du 13 juillet 2011 relative aux comptes rendus périodiques à adresser aux autorités chargées de veiller au respect des dispositions de la réglementation des relations extérieures des Etats membres de l'UEMOA et de l'avis aux opérateurs économiques N° 007/2018/OTR/CG/CDDI du 2 mai 2018, relatif à l'obligation de production des attestations d'importation et d'exportation, le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes rappelle aux opérateurs économiques que,

Les attestations d'importation et d'exportation dûment remplies doivent obligatoirement être jointes aux déclarations en douane des marchandises dont la valeur est supérieure ou égale à dix millions (10 000 000) de francs CFA.

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous et de chacun pour l'application effective des dispositions du présent avis.

Fait à Lomé, le 30 mai 2025

Philippe Koton B. TCHODJE

Le Commissaire Général p. i.

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : + 228 22 53 14 00
E-mail : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES & VOYAGEURS

N°009/2025/OTR/CG/CDDI

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance de tous les opérateurs économiques et voyageurs non résidents entrant au Togo par les frontières terrestres qu'à compter du 16 juin 2025, l'Office procède à la dématérialisation du laissez-passer des véhicules.

Désormais, toutes les demandes de laissez-passer pour les véhicules d'immatriculation étrangère entrant au Togo doivent être faites en ligne sur la plateforme <https://pv.otr.tg>.

Le Commissaire Général invite tous les partenaires concernés à prendre les dispositions nécessaires pour assurer l'application effective de cette mesure et compte sur la collaboration de chacun pour un respect scrupuleux.

Fait à Lomé, le 13 juin 2025

Philippe Koton B. TCHODJE

Le Commissaire Général p. i.

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : + 228 22 53 14 00
E-mail : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

AYIZA : Zio lance les festivités de sa fête traditionnelle, édition 2025.

Le Togo se trouve dans la fièvre des fêtes traditionnelles et culturelles. Chaque localité entend valoriser sa culture et ses traditions. Et la préfecture de Zio ne n'est pas du reste.



Ainsi, plusieurs activités vont meubler cette édition dont l'apothéose est prévue le 9 août prochain au stade Dr.Kaolo. Dans cette perspective, une prière musulmane a été dite le 1er août dernier à la mosquée centrale de la ville en présence des chefs traditionnelles et des autorités locales.

« Comme vous le savez sans doute, la ville de Tsévié est actuellement en pleine célébration de la fête traditionnelle et culturelle Ayiza. Il est primordial de remercier Dieu avant tout. C'est l'une des raisons qui nous a incités à être présents ce vendredi à la mosquée centrale de Tsévié, en union avec nos frères musulmans, pour prier ensemble et exprimer notre gratitude à Dieu pour le succès de cette célébration. A ceux qui affirment qu' Ayiza est une fête diabolique, je dirais qu'ils se trompent. On identifie une personne grâce à sa culture et nous, les éwés de Tsévié, honorons cette tradition que nos ancêtres nous ont transmise. Chaque peuple, chaque nation, possède sa propre culture et tradition. Nous, les enfants de Tsévié, avons nos propres coutumes. Ayiza représente une cé-

lébration de nos ancêtres que nous commémorons chaque année depuis plus de cinquante ans. Il fut un temps où feu le président Gnassingbé Eyadema a encouragé chaque togolais à honorer sa culture et ses traditions. C'est dans cet esprit nous, fils et filles de Tsévié, avons commencé à commémorer la fête traditionnelle Ayiza » a expliqué le chef suprême de la ville de Tsévié, Togbui PASSA Folly VIII, avant de lancer un appel à tous les fils et filles de Tsévié » vivant au Togo ou ailleurs à prendre part à cette fête pour le bien de tous.

Pour la communauté musulmane, Ayiza est un lien qui unit désormais toutes les communautés vivantes à Tsévié

« Ayiza, c'est pour nous depuis toujours, a déclaré dans son intervention, le président de l'union musulmane Zion, Dodo Karim ». Nous faisons partie de la communauté de Zio. Si l'agriculteur a finalement cueilli le haricot, il ne sait pas qui va le consommer. Bien que ce soit une tradition qui nécessite différentes prières, cela ne signifie pas que le musulman ne peut pas consommer cet haricot, ou que le chrétien ne

peut le cultiver. Ce label n'ira pas informer le marché que ce haricot provient d'un chrétien, d'un musulman ou autre. Une ou deux personnes vont s'en charger de la culture, mais la récolte est pour plusieurs personnes, c'est pourquoi Ayiza est une affaire de tous Tsévié »

Ayiza est une occasion pour la jeunesse de mieux connaître son passé pour mieux assurer son avenir. Un appel à celle-ci à s'intéresser et à s'impliquer davantage dans la célébration de cette fête.

Pour le comité d'organisation, représenté par Monsieur Paul Djoka, notre futur se trouve dans notre histoire passée. « C'est lorsque nous saisissons que nous avons des valeurs, souvent qualifiées de valeurs immatérielles. Il est nécessaire de se pencher pour saluer une personne d'un certain âge. Lorsque des visiteurs se présentent, il est important de leur fournir de l'eau. Il est nécessaire de s'exprimer avec courtoisie, sans élever la voix en public. Il est également nécessaire d'étudier les contes, et à chaque conclusion, les contes délivrent toujours une morale de vie. Quand nous réalisons que ce sont nos valeurs qui nous distinguent des autres peuples, c'est cela qui nous identifie. Il nous faudra conserver ces informations afin que nous puissions faire la différence en tant que fils de Tsévié partout où nous sommes, et se rappeler que nos aïeux sont ceux qui ont entamé cette histoire entre 1961 et 1970 ».

Outre la prière musulmane, il a été célébré ce dimanche la messe catholique, le culte protestant, puis un retour historique le Jeudi prochain à Ayipapé. Cette édition 2025 est placée sous le thème « Tous ensemble pour un Zio uni, résilient et prospère ».

Tata Sylvie

PARTENARIAT SUD-SUD

Le Togo forme les agents gabonais des finances publiques

Lomé a abrité mercredi dernier une cérémonie de signature d'accord de partenariat entre l'Office Togolais des Recettes (OTR) et le ministère de la Fonction publique et du Renforcement des capacités du Gabon.



Essowè Georges Barcola et Marcelle Ibinga

Cet accord marque un tournant dans la coopération sud-sud en matière de formation et de professionnalisation des régies financières.

Lors de son intervention, le ministre togolais de l'Economie et des Finances, Essowè Georges Barcola, a salué la qualité des relations entre le

Gabon et le Togo, soulignant l'engagement des deux leaders, Faure Gnassingbé et Brice Clotaire Oligui Nguema, à bâtir un partenariat fondé sur la confiance, la fraternité et le progrès partagé.

« Cette convention n'est pas qu'un acte administratif. Elle symbolise une coopération agissante et stratégique

», a-t-il affirmé.

Au cœur de l'accord figure un axe central : le développement du capital humain, via le renforcement des compétences des agents des régies financières gabonaises. Cette formation sera assurée par l'Institut de Formation Fiscale et Douanière (IFFD) de l'OTR, devenu depuis sa création en 2019 une référence en Afrique de l'Ouest.

Avec près de 200 professionnels formés dans sept filières, l'IFFD illustre la volonté du Togo de contribuer à l'émergence d'administrations performantes et résilientes, capables de relever les défis de la mobilisation des ressources internes et de la gouvernance publique.

L'accord signé est présenté comme la première pierre d'un édifice plus large, devant conduire à des partenariats interafricains renforcés, durables et ambitieux.

Il s'inscrit dans une vision d'intégration africaine par la compétence, où les États du Sud mutualisent leurs ressources et expertises pour bâtir des institutions plus fortes.

La délégation gabonaise était dirigée par Marcelle Ibinga, ministre de la Fonction publique, du Renforcement des capacités de la République gabonaise.

Courtes contre la montre

Pour contrer la montée du terrorisme

Dans un contexte régional marqué par une insécurité grandissante, l'armée togolaise poursuit le renforcement de ses effectifs pour faire face à la montée des violences dans le nord du pays. Vendredi à Kara, 71 élèves officiers, dont 4 femmes, ont reçu leurs épaulettes à l'École de Formation des Forces Armées Togolaises (EFOFAT), intégrant officiellement les rangs des Forces Armées Togolaises (FAT). Cette 29e promotion intervient à un moment crucial pour la sécurité nationale. Depuis plusieurs années, la région des Savanes, frontalière du Burkina Faso, est la cible d'attaques terroristes récurrentes menées par des groupes djihadistes infiltrés depuis le Sahel. Plusieurs localités du nord ont été frappées, causant des pertes humaines, des déplacements de population et un climat d'instabilité. Consciente de ces enjeux, l'armée se modernise à marche forcée. L'objectif est clair : protéger le territoire, sécuriser les populations et empêcher toute tentative de déstabilisation. Cela passe par un investissement continu dans la formation de soldats mieux préparés, plus aguerris et dotés d'un sens élevé de la mission républicaine. Les nouveaux officiers, formés dans des conditions rigoureuses, viennent renforcer les capacités opérationnelles de l'armée dans une guerre asymétrique qui nécessite réactivité, professionnalisme et adaptation. En parallèle, le Togo poursuit ses efforts pour développer les infrastructures de sécurité, améliorer le renseignement et coordonner ses actions avec ses partenaires internationaux. Dans cette lutte de longue haleine, les FAT restent un pilier essentiel de la résilience nationale, porteurs d'un engagement renouvelé pour défendre la paix et la souveraineté du pays.

Parler pour ne rien dire

À quelques jours de l'arrivée d'une mission d'évaluation du Fonds Monétaire International (FMI) au Togo, le Front « Touche pas à ma Constitution », dirigé par l'opposant Nathaniel Olympio, a lancé un appel à la rigueur et à la transparence. Dans une déclaration faite jeudi dernier, le regroupement politique salue l'initiative d'un audit approfondi sur la gouvernance du pays, tout en formulant une série de recommandations à l'intention du FMI. Le Front insiste sur la nécessité d'un audit crédible, rigoureux et indépendant, qui réponde aux aspirations légitimes du peuple togolais. Il recommande au FMI de veiller à l'indépendance des auditeurs mandatés dans le cadre de cette mission. Pour garantir cette exigence, le regroupement préconise le recours à des cabinets et experts internationaux capables de résister à toute pression politique interne. Ce regroupement appelle également le FMI à impliquer activement la société civile, les partis politiques ainsi que les partenaires techniques et financiers du Togo. L'objectif : recueillir des données alternatives, confronter les informations officielles et garantir une vision plurielle de la situation de la gouvernance dans le pays. Olympio met en garde contre tout audit complaisant, qui risquerait de perdre la confiance du peuple. Les arguments de cet opposant sans poids politique sonnent creux. Il faut indiquer que la mission d'évaluation a été demandée par les autorités togolaises.

Les entrepreneurs des BTP dans une période critique

Les entreprises du bâtiment et des travaux publics (BTP), longtemps considérées comme des acteurs clés de la politique nationale des grands travaux, traversent aujourd'hui une période critique. Réunis mardi à Lomé, les membres du Groupement national des entrepreneurs de BTP du Togo (GNEBTP) ont exprimé leurs inquiétudes croissantes face à une série de défis qui menacent la survie même du secteur local. Au cœur des doléances figure l'envahissement du secteur par des opérateurs étrangers, souvent mieux financés, mieux structurés et bénéficiant d'un accès privilégié aux marchés publics. « Nous sommes marginalisés sur notre propre sol. Trop de grands chantiers échappent aux entreprises togolaises, qui peinent à s'épanouir malgré leur expertise », a dénoncé Cyrille Yawo Agbessi Tsogbé, président du GNEBTP. Les entrepreneurs locaux alertent sur l'accès inéquitable aux appels d'offres, la complexité des procédures, et des conditions de financement de plus en plus inadaptées à leur réalité économique. Autre point de tension : le régime fiscal appliqué aux entreprises du secteur, jugé trop rigide et insoutenable. « Une entreprise qui gagne un marché d'un milliard après deux années sans activité se voit imposer des frais d'enregistrement de 25 millions de Fcfa. C'est un non-sens économique », a indiqué M. Tsogbé. Cette situation met en lumière le décalage entre la réglementation actuelle et les contraintes opérationnelles vécues par les PME togolaises du BTP. Conscients des accusations régulièrement portées à leur encontre — retards dans l'exécution des travaux, mauvaise qualité de réalisation — les entrepreneurs ne nient pas l'existence de certaines défaillances. Cependant, ils estiment que les causes profondes sont souvent ignorées. « Ces critiques sont formulées à tort et à raison. Mais elles découlent aussi d'autres défaillances en amont : manque de matériaux disponibles, vétusté des équipements, retards de paiement », précise le président du GNEBTP. Face à ces défis, les membres du GNEBTP appellent le gouvernement à renforcer son soutien au secteur, à travers un accès plus équitable aux marchés publics, une fiscalité adaptée à la réalité des PME locales, un financement structuré via des mécanismes publics ou privés et des mesures incitatives à la modernisation des équipements.

LE MAGNAN LIBÉRÉ

Récépissé N°0302/17/11/06/HAAC
Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL
Niema KANGNIGA | +228 91 77 16 31

INFOGRAPHIE
LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE
Rad Graphic Sarl U
2 000 exemplaires



ÉDUCATION : Des écoles normales rénovées pour des enseignants mieux formés

Depuis fort longtemps, le Togo a fait le choix de placer l'éducation au cœur de son développement. Une vision portée par le président du Conseil, Faure Gnassingbé, qui se concrétise notamment par la formation des enseignants à travers la réhabilitation des écoles normales de formation des professeurs d'école (ENFPE), avec pour objectif de professionnaliser durablement le métier d'enseignant.



Dans un passé lointain, les écoles normales ont souffert de l'usure du temps et de l'indifférence budgétaire. Fermées pendant plusieurs années, les ENFPE ont vu leurs murs se fissurer et leurs équipements devenir obsolètes. En décembre 2024, le gouvernement, avec le soutien du Partenariat

mondial pour l'éducation (PME) et de l'Association internationale de développement (IDA), a lancé un plan de rénovation de 6 écoles (Dapaong, Mango, Sotouboua, Notsè, Adéta et Tabligbo), dans le cadre du Projet d'amélioration de la qualité et de l'équité de l'éducation de base (Paqeeb).

En 6 mois, les travaux ont porté sur la maçonnerie, la menuiserie, la climatisation, la plomberie, l'assainissement, la peinture, la réhabilitation des forages et l'installation de connexions Internet. Le résultat est énorme : des établissements entièrement remis à neuf, adaptés aux exigences pédagogiques contemporaines. Une mission conjointe des ministères de l'Économie, de l'Éducation et du Paqeeb a confirmé la qualité des ouvrages en juin 2025. Aujourd'hui, ces ENFPE rénovées offrent un environnement d'apprentissage digne, adapté, capable d'accueillir un plus grand nombre d'élèves-professeurs et de renforcer l'attractivité du métier d'enseignant.

Une formation repensée sur le fond

Toujours dans le cadre de la formation des enseignants, depuis novembre 2022, la durée de la formation initiale est passée de 9 mois à 2 années pleines, intégrant un apprentissage académique rigoureux couplé à une immersion pratique plus approfondie. 2 promotions ont déjà bénéficié de cette réforme, totalisant 5 125 élèves-professeurs. La première, composée de 2 579 étu-

dants, a été diplômée en octobre 2024 avec un taux de réussite de 100 %.

La troisième vague de formation, entamée en 2024 pour s'étendre jusqu'en 2026, compte 2 228 élèves, dont 1 256 jeunes femmes, reflet de l'engagement en faveur de l'égalité des chances et de l'inclusion.

Recruter, encadrer, professionnaliser

Parallèlement, l'État a accéléré le recrutement pour répondre à la demande croissante en ressources humaines qualifiées. En 2024, environ 2 550 nouveaux élèves-professeurs ont intégré les ENFPE, tandis que 4 386 enseignants fonctionnaires, dont 356 pour l'enseignement technique, ont été recrutés à travers le pays. Ces efforts portent déjà leurs fruits : la part d'enseignants volontaires, souvent précaires, est passée de 18,8 % à seulement 7 % en un an. C'est là un indicateur fort de la volonté de l'État de bâtir un corps enseignant stable, compétent et durablement installé.

Mise à niveau continue et modernisation des contenus

La dynamique se poursuit aussi au niveau de la formation continue. En

2024, 268 formateurs spécialisés ont été recyclés pour mieux accompagner les futurs enseignants dans leur parcours. En parallèle, les programmes de formation ont été révisés, les curricula modernisés, et de nouveaux outils pédagogiques ont été introduits afin de répondre aux exigences d'un monde éducatif en constante évolution.

D'autres initiatives renforcent cette dynamique : plus de 1 500 salles de classe ont été construites entre 2022 et 2023 et 1 526 autres entre 2023 et 2024. Dans la foulée, la phase 2 du Paqeeb a permis de lancer la construction de 263 classes supplémentaires, 35 blocs administratifs, 456 latrines, et la fourniture de 7 890 tables-bancs.

Le projet Parc II, quant à lui, a permis la construction de 192 salles neuves, l'installation de 44 systèmes solaires, la distribution de 4 800 tables-bancs et l'accès à l'eau potable grâce à 35 nouveaux forages. Ces efforts conjoints ont permis, par exemple, une réduction drastique du ratio élèves/salle (de 140 à 70 dans certaines régions) et une baisse de 20 % du taux d'abandon scolaire.

L.R.

GESTION DES CONFLITS LIÉS AUX NUISANCES SONORES : Les autorités intensifient la lutte contre les nuisances sonores

Face à la recrudescence des nuisances sonores affectant la qualité de vie des citoyens, les autorités togolaises ont renforcé leur arsenal réglementaire et opérationnel pour y faire face.

En février 2025, un arrêté interministériel a été adopté pour encadrer les émissions sonores sur l'ensemble du territoire. Ce texte fixe des seuils précis : 70 décibels entre 6h00 et 22h00, et 55 décibels entre 22h00 et 6h00. Des zones sensibles, telles que les écoles, hôpitaux et casernes militaires, bénéficient d'une protection renforcée, interdisant toute activité bruyante sans autorisation préalable.

Sensibilisation et formation des acteurs

La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) a organisé des

ateliers de sensibilisation, notamment dans la commune d'Agoè-Nyivé1, pour vulgariser la réglementation en vigueur. Ces sessions visent à informer les responsables de lieux de culte, tenanciers de bars et autres acteurs sur leurs obligations légales. Parallèlement, le ministère de l'Administration territoriale a initié des formations pour les agents municipaux, policiers et gendarmes des régions de la Kara et des Savanes. Ces sessions portent sur l'utilisation des sonomètres et la rédaction de procès-verbaux de constatation.

Des mesures concrètes sur le

terrain

La mairie du Golfe 5, à Lomé, s'est dotée de sonomètres pour mesurer les niveaux sonores dans la commune. Des équipes municipales sillonnent désormais les quartiers pour identifier les infractions et appliquer les sanctions prévues.

Ces initiatives témoignent de la volonté des autorités togolaises de garantir un environnement sonore sain pour tous, en combinant réglementation, sensibilisation et actions concrètes sur le terrain.

Le directeur des cultes, le lieutenant-colonel Bédiani Belei, a effectué du 21 au 25 juillet 2025, une tournée d'échanges avec les acteurs de gestion des conflits liés aux nuisances sonores.

Cette tournée qui s'inscrit dans le



Le directeur des cultes échange avec les principaux acteurs concernés

cadre de la vulgarisation de l'arrêté interministériel portant réglementation du bruit, a pour objectif de mobiliser les principaux acteurs concernés que sont les secrétaires généraux de gouvernorats, de conseils régionaux, de préfectures, de communes, les commandants de groupement de gendarmerie, les commissaires centraux de ville, les directeurs régionaux de la santé et de l'environnement dans la lutte contre le bruit.

Au cours des échanges, d'amples explications ont été données sur les dispositions pertinentes de ce texte réglementaire, notamment celles concernant la notion de sources de bruit, les seuils de sonorité, les horaires et les sanctions prévues.

Il faut souligner que ces séances d'échange sont couplées de remise de livrets de cet arrêté aux différents acteurs.

L.M.

Moukayila Taïrou à la tête d'une équipe de onze membres (suite de la page 2)

accorde une santé robuste pour qu'il puisse réaliser sa vision pour le développement du Togo » a exprimé le président régional CIRPEF centrale, Moukayila Taïrou.

Le bureau nouvellement formé aura pour mission de coordonner les activités du Conseil interprofessionnel, de régulation et de promotion des essences forestières (CIRPEF) dans les préfectures de TchaoDjo, Tchamba, Sotoubouwa, Blitta, et de la Plaine de Mô. Cette coordination vise à optimiser la gestion et la durabilité des ressources forestières dans ces régions.

« Nous nous sommes déplacés dans



la région centrale pour élire un président régional, Monsieur Moukayila Taïrou. Ce dernier a ensuite constitué son équipe. Nous sommes ravis et tenons à remercier l'ensemble de l'équipe qui était présente à Sokodé, l'ensemble du processus s'est bien déroulé sans aucun soucis, ce qui était notre souhait. Nous travaillerons conjointement avec notre président élu et nos supérieurs pour répondre aux exigences du travail à venir. Le CIRPEF est composé de quatre mailons à savoir : l'Association des pépiniéristes et planteurs d'arbres au Togo (APPAT), l'Association nationale des exploitants et importateurs

de bois au Togo (ANEIBT), l'Association des transformateurs du bois au Togo (ATB-Togo) et la Fédération des exportateurs et déclarants en douane des bois transformés (FEDDBT) » a expliqué Abdoulaye HOUDOU, porte-parole CIRPEF région centrale. Cette réunion fait suite à une initiative de reboisement significative qui s'est déroulée le 30 juillet 2025 à Pya Akéï dans la Kozah, soulignant l'engagement continu du CIRPEF envers la restauration et la protection de l'environnement.

Tata Sylvie

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Forte prévention des risques environnementaux et sanitaires

Les défis liés au changement climatique, à la croissance urbaine incontrôlée et à la pression démographique, il en existe. Le Togo y fait face, lui faisant entreprendre des projets en matière de prévention des risques. Les politiques publiques sont structurées, les mécanismes d'alerte précoce sont existants, des campagnes de sensibilisation se mènent et le pays renforce sa résilience, protégeant ainsi son environnement.

La prévention des risques est prise en compte au Togo. C'est ce que traduit l'intégration de cette problématique dans les plans de développement exécutés, avec des objectifs : anticiper les catastrophes naturelles, assainir les milieux de vie, réduire l'exposition des populations aux maladies liées à l'environnement, et renforcer les capacités de réponse rapide.

L'Agence nationale de la protection civile (ANPC), en lien avec le ministère de l'Environnement et celui de la Santé, par exemple, joue un rôle clé.

Grâce à des outils ou mécanismes divers, l'État togolais anticipe désormais davantage qu'il ne subit.

Un nouveau magasin sécurisé

En juillet 2025, le pays a ouvert un magasin pour les produits chimiques. Il se trouve à Cinkassé (région des Savanes). L'ouvrage est implanté dans une zone non résidentielle. Il a été inauguré par la société Eco Business, travaillant avec l'Autorité nationale pour l'interdiction des armes chimiques (Aniac-Togo). L'infrastructure couvre 600 m². Elle a

une capacité de 540 tonnes de produits chimiques et est installée sur un terrain de 2 400 m².

Pour son opérationnalisation, le magasin est équipé de détecteurs de fuites, d'un système de ventilation contrôlé, de dispositifs de vidéosurveillance, d'un dispositif d'intervention en cas d'incendie, etc. Tout cela répond aux standards de sécurité et de traçabilité.

Le magasin répond à l'ambition de prévenir les risques environnementaux et sanitaires, développer le tissu industriel et de le rendre plus écoresponsable, de sécuriser la chaîne de distribution des substances chimiques, d'accompagner les opérateurs économiques...

Santé et environnement : des

liens indissociables

Le projet profite aux 129 000 personnes vivant à Cinkassé et, dans une certaine mesure, au reste de personnes vivant dans toute la région septentrionale. Selon le dernier recensement général de la population de l'Habitat (RGPH-5) de novembre 2022, plus de 1,1 million de personnes se trouvaient dans les Savanes.

En effet, les risques environnementaux entraînent souvent des conséquences sanitaires majeures : maladies hydriques, affections respiratoires, épidémies liées aux déchets ou à l'insalubrité. C'est la raison pour laquelle le gouvernement mise sur une approche intégrée.

Un autre volet non écarté dans la lutte est la gestion des déchets, avec

la mise en place de centres de tri modernes dans plusieurs villes, réduisant ainsi la prolifération de décharges sauvages, sources de maladies. En parallèle, des efforts sont consentis pour renforcer la surveillance épidémiologique. L'État promeut également la reforestation des zones fragiles et la responsabilisation des communes dans la planification urbaine durable...

En bâtissant une politique de prévention des risques cohérente, multisectorielle et fondée sur la participation citoyenne, le Togo affirme sa volonté de protéger son capital naturel et humain. Et à ce jeu, chaque action compte.

L.R.

COOPÉRATION CHINE – TOGO :

Entretien de coopération bilatérale décentralisée à Lomé entre la délégation de la Province de Shandong en mission au Togo et la collectivité territoriale de la région Maritime

Un entretien de coopération bilatérale décentralisée a réuni le lundi 04 août 2025 à l'hôtel Sarakawa, le président du Conseil régional de la région Maritime du Togo, monsieur Edoh Komlan, avec une suite et une délégation de la province de Shandong de la Chine conduite au Togo par le vice-président du Comité permanent de l'assemblée populaire de la province de Shandong, Son Excellence Monsieur Fan Huaping, arrivée le dimanche 03 août 2025 dernier à Lomé.

Il s'agit d'une séance de travail qui se situe dans le cadre de la coopération sino-togolaise décentralisée entre la collectivité territoriale régionale de la Maritime au Togo et la collectivité territoriale sœur, la Province de Shandong en Chine, grâce aux bonnes relations diplomatiques et de coopération d'intérêt commun entre la République Populaire de Chine et la République Togolaise, si fort initiées depuis 1972 et perpétuées à ce jour. Elle traduit la volonté manifeste de concrétiser la coopération décentralisée dans l'intérêt supérieur des peuples chinois et togolais suite à l'engagement exprimé en septembre 2024 à Pékin par les présidents notamment du Conseil au Togo, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, et de la République Populaire de Chine, Son Excellence Xi Jinping.

Au cours des travaux, les parties chinoise et togolaise ont suivi avec grand intérêt deux présentations des deux collectivités territoriales portant sur les opportunités et avantages gagnants-gagnants que peuvent s'offrir à l'une comme à l'autre, notamment la province de Shandong en Chine et la collectivité territoriale régionale de la Maritime au Togo. La première, du côté chinois par le vice-président du Comité permanent de l'assemblée populaire de la province de Shandong, et la deuxième, du côté togolais par le directeur régional Adjaka Koku Agbédinu de la planification du développement et de l'aménagement du territoire de la région maritime.

En définitive, à l'affiche du tableau des engagements expressément, formellement et vivement exprimés, il est sujet de renforcer les échanges et la communication, approfondir la coopération économique et com-

merciale, développer la coopération dans le domaine médical et sanitaire, favoriser les échanges entre non seulement les ports et aéroports, mais aussi des universités de la province de Shandong et de Lomé, contribuer à la floraison des complémentarités avantageuses et une solide base de coopération entre les deux collectivités territoriales, puis promouvoir l'établissement d'un partenariat de coopération amicale devant parvenir à un jumelage entre les deux parties pour une coopération pragmatique.

Cette séance de travail a par ailleurs été marquée par des échanges de cadeaux entre le gouverneur de la région Maritime, monsieur Taïrou Bagbiegué, et le vice-président du Comité permanent de l'assemblée populaire de la province de Shandong, Son Excellence Monsieur Fan Huaping, ensuite une offre de présent au président du Conseil régional de la Maritime, monsieur Edoh Komlan, par le vice-président du Comité permanent de l'assemblée populaire de la province de Shandong, et enfin une autre offre de présent du gouverneur du district autonome du grand Lomé (DAGL), madame Kassah-Traoré Zourehatou, exclusivement au vice-président Fan Huaping du Comité permanent de l'assemblée populaire de la province de Shandong, Son Excellence Monsieur Fan Huaping.

Le directeur de cabinet Robert Baoubadi Bakai (2ème à droite, micro à la main), félicitant les A l'occasion, le président du conseil régional de la Maritime, monsieur Edoh Komlan, et le vice-président du Comité permanent de l'assemblée populaire de la province de Shandong, Son Excellence Monsieur Fan Huaping,



se sont accordés à poursuivre, enrichir et améliorer les termes de leurs discussions de coopération décentralisée entre la Chine et le Togo dans l'intérêt supérieur des deux peuples. Avant le déjeuner offert pour la circonstance en l'honneur des illustres hôtes à l'hôtel Sarakawa de Lomé, prenant la parole au nom de son ministre de tutelle, le Colonel Awaté Hodabalo, ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière, le directeur de cabinet Robert Baoubadi Bakai, à la tête d'une délégation de trois membres du département ministériel représenté à cette séance de travail, a salué cette belle, heureuse et ingénieuse initiative qui, selon lui, augure des lendemains encore

meilleurs entre la Chine et le Togo. Il a qualifié ce cadre de partenariat de "coopération robuste empreinte d'un esprit de respect mutuel" entre les deux collectivités territoriales, en souhaitant qu'il se renforce et se diversifie à tous les domaines de développement au bénéfice des peuples chinois et togolais.

Plusieurs personnalités avec aux premiers rangs l'ambassadrice de la République Populaire de Chine près le Togo, Son Excellence Madame Wang Min, le chargé d'affaires de l'ambassade du Togo en Chine, monsieur Gnama Tchaa Batchassi, le président de l'association amitié Chine-Togo, monsieur Agbo Yao Bloua, avec une suite d'éminents de la délégation de la province de Shandong en Chine,

ont rehaussé de leur présence le niveau élevé de participation à cette séance de travail inédite de coopération bilatérale décentralisée entre collectivités territoriales, insufflée par les plus hautes autorités de la République Populaire de Chine et de la République du Togo.

Ce séjour de la délégation de la province de Shandong en Chine conduite en terre togolaise par le vice-président du Comité permanent de l'assemblée populaire de la province de Shandong, Son Excellence Monsieur Fan Huaping, arrive à terme par un départ prévu en la mi-journée de ce mardi 05 août 2025 à partir de l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma (AIGE) de Lomé.



Le Magnan

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

Libéré

Besoin de VISIBILITÉ ?

FAITES-NOUS CONFIANCE !



Mégas Kozoooh

Pour en faire plus et avoir
la possibilité de gagner 200%
de bonus et des smartphones



yas.tg

#Alèz

600F

700Mo

3 jours

*909*216#